



DÉCLARATION LIMINAIRE

CTL DU 12/11/2020

Monsieur le Président,

Nous sommes réunis en ce jour de CTL, pour aborder de nombreux sujets, importants pour l'ensemble des agents de la DRFIP21, des élus et usagers de Côte d'Or, à savoir :

- le nouveau réseau de proximité pour 2021-2023 qui redessine le territoire de Côte d'Or, et plus précisément les mises en place programmées de services de gestion comptable et conseillers aux décideurs locaux en 2021,
- la mise en place d'accueils de proximité,
- la généralisation du dispositif de paiement de proximité,
- et vous envisagez de terminer comme toujours par des questions diverses. Vous ferez notamment un point sur la crise sanitaire et ses conséquences à la DRFIP21.

Vous envisagez donc, au cours de cette instance, de nous informer sur le NRP et la généralisation du dispositif de paiement de proximité. Vous nous réunissez également pour avoir notre avis, c'est bien urbain de votre part, en tant que représentants du personnel de la DRFIP21, sur les mises en place programmées de SGC et CDL en 2021 et sur la mise en place des accueils de proximité dans certaines communes du département. Vous programmez enfin, entre autres questions diverses, et en fin de séance, la crise sanitaire mondiale et exceptionnelle, que nous subissons tous, depuis 8 mois.

Le programme de ce CTL est donc, une fois de plus, trop riche et ambitieux, au vu du temps dédié, et si l'on veut aborder les sujets sérieusement, avec un véritable dialogue social.

Un premier indice pour nous indiquer déjà que les OS ne seront, lors de cette instance, que de vulgaires passe-plats de l'Administration auprès des agents.

La crise sanitaire actuelle a révélé avec force combien nos services publics sont indispensables aux attentes des citoyens et des acteurs économiques. Elle a malheureusement également mis en évidence combien le dogme des économies budgétaires a failli précipiter une catastrophe humaine (hôpitaux exsangues, conditions de travail des «seconds de corvées» déplorables, rémunérations indignes, etc.).

Nous n'oublions pas qu'en ces temps de crise, le rôle majeur joué par la DGFIP et ses agents a été souligné par le Ministre de l'action et des comptes publics, dans son message du 2 avril 2020. Et après s'être largement appuyé sur les services de la DGFIP pour dispenser les aides aux entreprises pendant la crise COVID, le gouvernement relance son plan de démantèlement de l'administration des Finances Publiques sur fond de suppressions massives de postes (2163 prévues au PLF 2021 pour le ministère des Finances).

Malgré la crise sanitaire et le dévouement dont ont fait preuve les agents de la DGFIP pour assurer leurs missions dans ce contexte difficile, la Direction Générale (DG) n'a donc pas renoncé : le «Nouveau Réseau de Proximité» (NRP) et les restructurations continuent leur chemin destructeur !

Pendant des mois, les élus, les agents et leurs représentants, ont été mobilisés contre ce NRP. Vous nous avez réunis, à l'époque, pour nous présenter votre projet auquel nous sommes toujours opposés. Nous vous avons alors exposé les inquiétudes, remarques et objections de vos agents sur le terrain.

Aujourd'hui, ce projet, **VOTRE PROJET**, validé dans son intégralité par la Direction Générale, est **EN MARCHÉ**, dévoilant ainsi tout le mépris de la classe politique et de ses sbires pour le travail, une fois de plus exemplaire, effectué par les agents lors de cette crise.

Et voilà le démantèlement pur et simple de tout le réseau à l'horizon du 1er janvier 2023 qui est au programme ! A la lecture des documents et des cartes, le NRP organise un resserrement sans précédent du réseau avec la fermeture de toutes les trésoreries, la suppression de la plupart des SIP et des SIE. Des SGC se créent sur les ruines des trésoreries de proximité, et voient leurs missions redéfinies: la séparation de l'activité de gestion comptable de celle de conseil réalisée par les CDL crée une aberration qui porte en germe la mort du comptable public. Aujourd'hui ce qui se révèle est inacceptable: c'est une suppression pure et simple des services territoriaux compensée, dans le discours, par une soi-disant présence ponctuelle sur le territoire, assurée en partie par des «partenaires extérieurs». Les Pères fondateurs et laudateurs de la contre-réforme favorisent ainsi la rupture d'égalité d'accès des citoyens aux services de l'Etat et la mise en concurrence des territoires

**Nous sommes avant tout des agents simplement soucieux d'effectuer leur mission de service public, dans des conditions dignes, pour les personnels et les usagers.
Ce n'est plus le cas actuellement à la DRFIP21**

Et voilà le bal des réunions qui commencent, gage de l'administration que la concertation et le dialogue social sont de la partie :

- **le 15 octobre dernier**, vous informiez l'ensemble des agents sur Ulysse Côte d'Or que la phase opérationnelle du Nouveau Réseau de Proximité était engagée.
- vous avez ensuite organisé une audioconférence **le 21 octobre** avec l'ensemble des représentants de votre personnel, lors de laquelle vous répétez que l'actualité s'accélère, que vous êtes encore et toujours mobilisé pour présenter et expliquer votre projet de destruction de la DRFIP21.
- Aujourd'hui, vous réunissez de nouveau les représentants de votre personnel comme souvent, pour ne pas dire toujours, pour, diffuser des informations. Informations qui, au passage, sont trop souvent déjà transmises à l'ensemble des agents. Aujourd'hui encore, il ne s'agit même pas d'une consultation des représentants des personnels mais d'une énième «présentation».

Ainsi, l'administration feint de nous écouter dans des réunions interminables, qui se concluent systématiquement par la confirmation de la décision qu'elle a prise seule en amont. **«Expliquez-nous ce qui vous manque et je vous expliquerai comment vous en passer»**, voila ce que nous pourrions conclure à la fin de cette énième réunion stérile.

Nul besoin de vous interroger sur la place que vous donnez aux représentants de votre personnel dans ce projet, ce CTL et son ordre du jour trahissent votre réponse.

Cette question nous amène aussi à nous interroger une nouvelle fois sur la définition de « dialogue social » et sur la notion de « concertation ». Une nouvelle fois, car nous avons déjà eu une discussion sémantique à ce sujet.

Il y a donc une très grande différence entre « dialogue social », « concertation » et « information ». Un CTL devrait être un lieu d'échanges constructifs, de partages, de discussions et de modifications de projets . Ce ne doit pas être une scène de monologue ou un défouloir dont aucune des parties ne tirerait de conséquences positives.

Dans le cadre d'un « dialogue social » respectueux, demander un avis n'est pas suffisant. Informer, n'est pas suffisant. Écouter, entendre les remarques et objections, reconnaître que vos interlocuteurs peuvent avoir de bonnes idées, peuvent avoir raison, n'est pas une faiblesse. C'est au contraire une grande force qui fait la richesse d'un débat, d'un dialogue.

Mais malgré toutes nos divergences, nous savons que nous pouvons et nous pourrons compter sur « votre engagement personnel et votre total soutien », pour entériner la destruction de la DGFIP, sujet contre lequel nous nous sommes tous opposés depuis le début.

A ce climat professionnel très morose, s'ajoute le contexte sanitaire actuel. Nous avons effectivement tous subi de façon très soudaine, il y a 8 mois, la crise sanitaire à laquelle nous faisons encore face aujourd'hui. C'est une crise sans précédent durant laquelle des décisions ont été prises, au niveau national, mais aussi localement. Des décisions prises dans l'urgence, avec la définition de missions indispensables, l'accélération de la mise en place du télétravail quand cela est possible...

Certains agents ne sont pas rassurés de venir travailler, car ils ne sont pas entendus, comme d'habitude, pourquoi cela changerait-il ?

D'ailleurs ça ne change pas, rien ne change : les applications informatiques, tout particulièrement e-contacts, sont trop souvent indisponibles, des lenteurs fréquentes des applications, l'équipement en matériel tardif, des protections inadéquates (masques chirurgicaux simples (type 1) pour les personnes à risque et leurs collègues proches), des effectifs insuffisants...

Vos agents regrettent et déplorent le manque de communication constructive et réactive, le manque de considération dans certains services, le manque d'anticipation. La confiance n'est plus. La méfiance et le désarroi prennent le dessus plus que jamais.

Dans un contexte sociétal très anxiogène, vous réussissez à aggraver une situation déjà stressante, incertaine. En effet, les agents sont montés les uns contre les autres, vous les divisez et vous cassez l'esprit de collectif qui pouvait encore régner dans certains services. Est ce votre volonté et votre but d'avoir des équipes démotivées et scindées ?

Vous faut-il des exemples de division ? On en citera un seul mais la liste est longue : La prime COVID ! Sujet que vous évitez depuis des mois, pour lequel le mot d'ordre donné aux chefs de service était « pas de communication », dont vous niez les dommages causés, et que vous acceptez généreusement d'aborder en toute fin de séance, au beau milieu d'autres questions diverses, à l'heure où les OS seront lasses d'écouter vos monologues, dignes d'un discours de concours d'éloquence de Science Po.

Vous n'êtes pas sans connaître l'importance de travailler dans de bonnes conditions, dans une équipe soudée, motivée, dynamique. Tout cela s'est perdu depuis trop longtemps. Si votre objectif n'est pas de diviser et de créer des conflits, nous comptons également à ce sujet, sur votre engagement personnel à relancer la motivation et la dynamique de vos équipes.

Bref, concluons cette liminaire cégétiste, car nous ne voudrions pas saborder, par notre trop grande éloquence, cette journée si constructive qui s'annonce !

La CGT Finances Publiques est opposée au démantèlement de la DGFIP et plus généralement du service public.

Elle refuse de servir d'alibi et d'être associée à ces reculs sans précédents pour les agents comme pour l'avenir même de notre administration centrale à réseau déconcentré.

Ce CTL est donc convoqué dans l'objectif de faire participer les organisations syndicales à la mise en place de cette contre-réforme destructrice.

Pour toutes ces raisons, la CGT Finances Publiques ne participera pas à ce CTL.

Nous restons ainsi, dans la logique des actions impulsées dès 2018. fidèles à nos convictions et au mandat donné par nos adhérents et sympathisants. Et puisque l'avis des représentants des personnels est sollicité alors que tout est validé et prêt à sévir, nous réaffirmons notre opposition totale à la contre-réforme.

La CGT Finances Publiques 21 est malgré tout, comme elle l'a toujours été, une force de proposition. Nous tenons à rappeler ici avec force que, depuis des années, nous militons et nous disons :

OUI au service public de proximité et au plus près des besoins fondamentaux des citoyens.

OUI au réseau des finances publiques tel qu'il occupe le territoire actuellement (avec tous ses centres et trésoreries de pléines compétences). Un réseau renforcé en moyens humains (formés à la hauteur des exigences attendues), et budgétaires (doté par exemple d'outils informatiques performants). L'État est bien capable de débloquer en urgence des milliards d'euros pour les entreprises, pourquoi ne le ferait-il pas pour ses propres services?

OUI à ce réseau qui, ainsi mieux armé, pourra tenir des permanences dans les lieux plus reculés des territoires. Car constatons-le, le Nouveau Réseau de Proximité n'apporte rien de «nouveau». Nous avons connu, il y a quelques années les permanences dans les mairies, les centres sociaux, etc. Nous savons le faire. Elles ont été supprimées pour raisons budgétaires. Nous pourrions le refaire à la condition que l'État débloque aussi des moyens pour ses propres services et alimente le réseau en emplois.

**La CGT Finances Publiques souhaite que puisse être donné à la DGFIP les moyens d'assurer la continuité de l'État pendant et après la crise.
Cela suffit à justifier l'abandon du NRP!**

A Dijon, le 12 novembre 2020